



TORRE DEL MARQUÉS

A Secret Destination

Réglementation obligatoire pour l'hébergement des animaux de compagnie

- Supplément: 50€/nuit et chien. Comprend l'hébergement et le kit de bienvenue.
- Les chiens de tout poids et de toute race seront acceptés.
- Les chiens seront hébergés dans un module indépendant de l'hôtel, dans des espaces individuels. Ces espaces disposent d'une mangeoire, d'une fontaine, d'un lit et d'un système de vidéosurveillance, ce qui vous permettra de visualiser votre chien en tout temps.
- La nourriture de l'animal ne sera pas fournie par l'hôtel, vous devez donc l'apporter avec vous.
- L'animal n'est pas admis dans les zones suivantes de l'hôtel:
 - Bâtiment principal de l'hôtel (restaurant, spa, chambres...).
 - Espace piscine et bar extérieur.
 - Jardins extérieurs.
- À votre arrivée à l'hôtel, nous vous fournirons la clé de l'espace attribué à votre chien, ainsi qu'un code avec lequel vous pourrez accéder au moniteur de surveillance.
- Pour l'entrée et la sortie des installations de l'hôtel, le chien doit toujours être tenu en laisse, et museler si nécessaire, et si la race de la même l'exige.
- Dans le cas où votre animal de compagnie cause des dommages et des dommages matériels aux locaux de l'hôtel, vous en serez responsable et le montant correspondant sera facturé sur votre facture.
- Vous serez responsable de tout dommage que votre animal pourrait causer à d'autres invités ou à leurs animaux de compagnie.
- L'Hôtel se réserve le droit d'admission aux chiens qui causent de l'inconfort aux autres clients, perturbent leur repos ou se comportent de manière inappropriée pendant leur séjour.
- Vous devez être responsable du nettoyage / collecte des excréments que votre chien peut déposer. En outre, nettoyez l'urine avec de l'eau, si elle est déposée dans l'une des zones asphaltées ou carrelées.